

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 05418

Numéro SIREN : 397 991 670

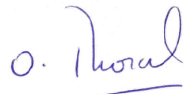
Nom ou dénomination : AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS FRANCE EN ABREGE
AXA REIM FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2024 sous le numéro de dépôt 22105

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

AXA Real Estate Investment Managers France SA



Certifiés conformes
M. Olivier THORAL
Directeur Général Délégué

SOMMAIRE

N° de page

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
NOTE 2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	11
NOTE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	11
NOTE 4. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	11
NOTE 5. ETAT DES CREANCES	13
NOTE 6. CAPITAUX PROPRES	13
NOTE 7. TABLEAU DES PROVISIONS	14
NOTE 8. ETAT DES DETTES	15
NOTE 9. PRODUITS A RECEVOIR	15
NOTE 10. CHARGES A PAYER	16
NOTE 11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16
NOTE 12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	16
NOTE 13. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	16
NOTE 14. TRANSFERTS DE CHARGES	16
NOTE 15. RESULTAT FINANCIER	17
NOTE 16. RESULTAT EXCEPTIONNEL	17
NOTE 17. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES	17
NOTE 18. SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE	18
NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS	18
NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN	19
NOTE 21. FILIALES ET PARTICIPATIONS	19

BILAN

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements Provisions	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires	513 950	468 689	45 261	66 354	4.1 / 4.2
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage					
Autres	108 976	103 682	5 294	12 898	4.1 / 4.2
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations	16 900 007	3 557 184	13 342 823	13 650 778	4.1 / 4.3
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 782		7 782	10 819	4.1
ACTIF IMMOBILISE	17 530 715	4 129 555	13 401 159	13 740 849	
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	8 879		8 879	11 187	
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés	45 613 079		45 613 079	45 860 249	5 / 9
Autres créances	6 973 534		6 973 534	3 264 517	5 / 9
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	23 515 405		23 515 405	13 851 410	
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	138 984		138 984	216 110	11
ACTIF CIRCULANT	76 249 881		76 249 881	63 203 473	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF	93 780 596	4 129 555	89 651 040	76 944 322	

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Notes
CAPITAUX PROPRES			
Capital	240 000	240 000	6
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale	24 000	24 000	6
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	28 238 283	20 335 971	6
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	21 024 173	18 612 312	6
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	49 526 456	39 212 283	6
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		114 000	7
Provisions pour charges	5 353 312	5 571 187	7
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 353 312	5 685 187	7
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts, dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	575 426		8 / 10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 176 401	11 401 127	8 / 10
Dettes fiscales et sociales	22 370 947	18 501 229	8 / 10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 648 498	2 144 497	8 / 10
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES	34 771 272	32 046 852	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	89 651 040	76 944 322	

Résultat de l'exercice en centimes : 21 024 173,46 18 612 312,25
Total du bilan en centimes : 89 651 040,34 76 944 322,03

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	68 113 978	13 568 388	81 682 366	81 075 126	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	68 113 978	13 568 388	81 682 366	81 075 126	12
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				6 667	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 474 905	1 234 244	7
Autres produits			531	42 914	
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 475 437	1 283 824	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			17 023 195	23 885 824	13
Impôts, taxes et versements assimilés			895 140	1 158 465	
Salaires et traitements			24 909 915	21 509 585	
Charges sociales			11 792 239	9 839 372	
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations :					
- dotations aux amortissements			28 697	34 048	4
- dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 805 625	1 380 826	7
Autres charges			8 457	727 207	13
CHARGES D'EXPLOITATION			(57 463 268)	(58 535 329)	
RESULTAT D'EXPLOITATION			27 694 535	23 823 621	
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE SUPPORTEE					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations			648 230	510 237	15
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			374 977		15
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 412 302	683 886	7
Différences positives de change			1 946	3 976	15
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS			4 437 455	1 198 099	
Dotations financières aux amortissements et provisions				93 618	7
Intérêts et charges assimilés				7 334	15
Différences négatives de change			6 203	10 203	15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES			6 203	111 156	
RESULTAT FINANCIER			4 431 252	1 086 943	15
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			32 125 787	24 910 565	

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	537 906		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	537 906		16
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 720 258	35 798 325 906	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 720 258	361 704	16
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 182 352)	(361 704)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	433 641 7 485 621	466 753 5 469 795	18 18
TOTAL DES PRODUITS	90 133 164	83 557 049	
TOTAL DES CHARGES	69 108 991	64 944 737	
BENEFICE OU PERTE	21 024 173	18 612 312	

ANNEXE

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes généraux édictés par le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les données chiffrées sont en euros sauf indication contraire.

1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition et sont amorties selon la nature des biens concernés. Les frais d'acquisitions éventuels sont inclus dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les taux d'amortissement retenus pour le calcul de la dépréciation annuelle des immobilisations sont les suivants :

Nature	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Logiciel	1 à 11 ans	Linéaire
Logiciel créés par l'entreprise	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	2 à 9 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	4 à 12 ans	Linéaire
Installations et agencements	5 à 12 ans	Linéaire

1.2. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur actuelle pour l'entreprise. Un test de dépréciation est effectué afin de déterminer la valeur actuelle des actifs à la date d'inventaire en appliquant la méthode de la quote-part des fonds propres.

Dans l'hypothèse où leurs valeurs actuelles, appréciées sur leurs dernières valeurs liquidatives connues, sont inférieures à leurs coûts historiques, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

1.3. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation sur les créances est constatée dès qu'apparaît une perte probable sur la créance. Elle est calculée, compte tenu des circonstances et du principe de prudence, pour le montant constatant la meilleure appréciation du risque de non-recouvrement.

1.4. OPERATIONS EN DEVICES

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont ajustées au cours de clôture, avec comme contrepartie un compte d'écart de conversion actif lorsque la différence correspond à une perte latente, et un compte d'écart de conversion passif dans le cas de gain latent. Ces comptes de régularisation n'entrent pas dans la formation du résultat, mais une provision pour risque de change est constituée pour appréhender les pertes latentes liées aux écarts de conversion actifs.

1.5. REMUNERATION DIFFEREE

Deferred Incentive Plan (DIP)

Le DIP est un plan de rémunération attribué aux salariés éligibles à la rémunération différée selon les principes établis dans la Politique Globale de Rémunération d'AXA Investment Managers (Cf notes 10, 20.2 et 22).

Conformément aux modifications apportées à la réglementation applicable aux sociétés de gestion (AIFM), AXA Investment Managers a fait évoluer sa politique de rémunération sur l'ensemble des entités du groupe.

La provision DIP est étalée en fonction des conditions de présence. Les plans 2022 et 2023 ont été comptabilisés intégralement dès l'attribution aux salariés en l'absence des conditions de présence dans le règlement de ces deux plans.

Les engagements DIP relatifs aux plans des années 2020 à 2024 sont indexés sur la performance d'un panel de fonds mixtes existants. Depuis 2023, le DIP est également indexé sur un indice de performance ESG. Les engagements de DIP 2020 à 2024 sont revalorisés à la dernière valeur liquidative connue au 31 décembre 2023.

Plans d'attribution gratuite d'actions AXA Investment Managers sous condition de performance

Jusqu'en 2020, le conseil d'administration d'AXA Investment Managers a autorisé l'attribution gratuite d'actions au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles d'AXA Investment Managers ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans les conditions prévues aux termes de son Règlement du Plan d'attribution gratuite d'actions AXA Investment Managers, sous critère de performance. (Cf notes 5.3 et 8).

Les principales caractéristiques des plans sont les suivantes :

- Les attributions gratuites d'actions ont été effectuées sur la base de rachat d'actions existantes. L'attribution gratuite d'actions permet aux bénéficiaires de rétrocéder à AXA Investment Managers, à l'issue de la période d'acquisition, les actions AXA Investment Managers qui leur ont été attribuées dans le cadre du plan.
- La période d'acquisition est de quatre ans pour le dernier plan 2020 pour tous les bénéficiaires quelle que soit leur résidence fiscale. A l'issue de la période d'acquisition, les actions définitivement acquises peuvent être cédées.

Plans d'attribution gratuite d'actions AXA sous condition de performance

Le conseil d'administration d'AXA autorise chaque année l'attribution gratuite d'actions AXA au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles du Groupe AXA dans les conditions prévues par les Règlements de Plans d'attribution gratuite d'actions AXA, sous critère de performance.

Les principales caractéristiques des plans sont les suivantes :

- L'attribution gratuite d'actions AXA permet aux bénéficiaires d'acquérir, à l'issue de la période d'acquisition, les actions AXA qui leur ont été attribuées dans le cadre du plan
- La période d'acquisition est de trois ans pour tous les bénéficiaires d'AXA IM quelle que soit leur résidence fiscale. A l'issue de la période d'acquisition, les actions définitivement acquises peuvent être cédées.

1.6. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements reconnus au bilan au titre des régimes à prestations définies correspondent à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs de couverture, toutes deux ajustées des écarts actuariels et coût des services passés non reconnus.

La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement avec la méthode des unités de crédit projetées. Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues sur la base de taux de marché d'obligations d'entreprise de première catégorie de même monnaie que celle des prestations qui seront à payer, et de durée comparable à l'obligation sous-jacente.

Les écarts actuariels issus des ajustements liés à l'expérience et des effets de changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en charges ou en produits sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour leur fraction excédant 10 % de la plus grande valeur entre la valeur actuelle de l'obligation et la valeur de marché des actifs de couverture. Ce traitement est conforme à la méthode 1 de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Le coût des services passés généré lors de l'adoption ou de la modification d'un régime à prestations définies est reconnu en charges, selon un mode linéaire, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

1.7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, et certains éléments exceptionnels du fait de leur nature.

NOTE 2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les environnements macroéconomiques et géopolitiques restent volatiles : (i) les conflits en cours en Ukraine et au Moyen-Orient ainsi que les tensions entre les États-Unis et la Chine constituent une menace pour la stabilité mondiale, (ii) des élections générales importantes aux États-Unis, dans l'Union européenne et dans d'autres grandes économies (Indonésie, Corée du Sud) qui pourraient accélérer la fragmentation mondiale, (iii) des perspectives de croissance incertaines dans certaines grandes économies (Europe et Chine), (iv) une inflation persistante et un resserrement des conditions monétaires et de crédit qui pourraient déclencher un risque de récession, et (v) les effets du changement climatique.

NOTE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant. La société AXA REIM FRANCE continuera à rester vigilante sur d'éventuels développements à venir.

NOTE 4. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

4.1. ACTIF IMMOBILISE – VALEUR BRUTE

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations, apports, virements
Frais établissement et de développement			
Autres postes immobilisations incorporelles			
- logiciels achetés	513 950		
- logiciels créés			
- production de logiciels en cours			
- mali de fusion			
Terrains			
Constructions			
- sur sol propre			
- sur sol d'autrui			
Install. techn., mat., outillage indust.			
- installations générales, agencmts, aménag	10 504		
Autres immob. corporelles			
- matériel de transport			
- matériel de bureau et informatique, mobilié	98 472		
- emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	622 926		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	20 620 265		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 819		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 631 084		
TOTAL	21 254 010		

NOTE 5. ETAT DES CREANCES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Notes
Créances rattachées à des participations				
Prêts (*)			7 782	
Autres immobilisations financières - dépôt et cautionnement	7 782			
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients (a)	45 613 079	45 613 079		(1)
Créance représent. titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	118 669	118 669		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
- impôt sur les bénéficiaires				
Etat et autres	1	1		
- taxe sur la valeur ajoutée				
- autres impôts, taxes, versements assimilés				
- divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers (b)	6 854 864	6 854 864		(2)
Charges constatées d'avance	138 984	138 984		
TOTAL	52 733 379	52 725 597	7 782	

(*) Montant :	- prêts accordés en cours d'exercice :	-	
	- remboursements obtenus en cours d'exercice :	-	
	(a) avec des entreprises liées :	35 285 453	euros
	(b) avec des entreprises liées :	6 482 945	euros

(1) Les créances clients de 45,6 millions d'euros sont principalement composées des créances sur les honoraires facturés aux fonds pour leur gestion.

(2) Les débiteurs divers de 6,9 millions d'euros incluent principalement les créances sur les refacturations de services intragroupes.

NOTE 6. CAPITAUX PROPRES**6.1. CAPITAL SOCIAL**

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 240 000 euros (entièrement libéré et versé), divisé en 15 000 actions de 16 euros chacune.

6.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2022	Affectation du résultat 2022	Résultat 2023	31/12/2023
Capital social	240 000			240 000
Réserve légale	24 000			24 000
Report à nouveau	20 335 971	7 902 312		28 238 283
Bénéfice de l'exercice	18 612 312	(18 612 312)	21 024 173	21 024 173
TOTAL	39 212 283	(10 710 000)	21 024 173	49 526 456

(1) : Dividendes approuvés en 2023, dont versés : 10 710 000 euros

NOTE 7. TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises sans objet	Reprises avec utilisation	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	114 000		114 000		-
Provision pour risques opérationnels	136 000				136 000
Provisions pour risques	250 000		114 000		136 000
Provision pour engagements de retraite (1)	2 104 330	434 212	184 750		2 353 792
Provision Deferred Incentive Plan (2)	2 500 719	2 077 745	47 917	2 460 012	2 070 535
Provision pour attribution gratuite d'actions aux salariés (2)	830 138	293 668	136 943	193 879	792 985
Provisions pour charges	5 435 187	2 805 625	369 610	2 653 890	5 217 312
Dépréciation des autres titres immobilisés (3)	6 969 486			3 412 302	3 557 184
Autres provisions	6 969 486			3 412 302	3 557 184
TOTAL	12 654 673	2 805 625	483 610	6 066 193	8 910 496

Dont dotations et reprises d'exploitation	2 805 625	3 137 500
Dont dotations et reprises financières		3 412 302
Dont dotations et reprises exceptionnelles		

(1) Cf notes 1.7 et 20.

(2) Les provisions Deferred Incentive Plan (DIP) et les provisions pour attribution gratuite d'actions aux salariés sont des plans de rémunération différée (cf notes 1.6, 18 et 20). Au 31 décembre 2023, la répartition des actions gratuites AXA attribuées aux salariés se décompose de la manière suivante :

Plan	Droits à actions AXA attribués non encore acquis - Groupe AXA IM	Droits à actions AXA attribués non encore acquis - REIM France
PS 2021	160 412	3 490
PS 2022	164 057	3 059
PS 2023	132 982	2 919
Total	457 451	9 468

(3) Les dépréciations des titres de participation sont détaillées en note 4.3.

NOTE 8. ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Notes
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts, dettes - à 1 an maximum					
Etablissement de crédit - à plus de 1 an					
Emprunts, dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés (a)	7 176 401	7 176 401			(1)
Personnel et comptes rattachés	11 429 576	11 429 576			(2)
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	6 170 129	6 170 129			(2)
- impôt sur les bénéficiaires					
Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée	4 382 897	4 382 897			(2)
collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés	388 344	388 344			(2)
- divers					
Dettes immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes (b)	4 648 498	4 648 498			(3)
Dettes représentants des titres emprunts					
Produits constatés d'avance					
TOTAL	34 195 846	34 195 846			

(a) avec des entreprises liées : 5 466 666 euros
(b) avec des entreprises liées : 1 374 992 euros

- (1) Les dettes fournisseurs s'élèvent à 11,4 millions d'euros et se composent principalement des refacturations des fonctions partagées Business et IT relatives au 4^{ème} trimestre 2023 et du loyer de bureaux à payer en 2024.
- (2) Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 22,3 millions d'euro, elles sont constituées de 11,4 millions d'euros de dette de personne, 6,2 millions d'euros de dettes sociales pour rémunération variable, pour congés payés, pour l'intéressement et la participation relatives à l'exercice 2023 payables en 2024 et de 4,4 millions d'euros de dettes de TVA vis-à-vis de l'Etat.
- (3) Les autres dettes sont principalement composées d'avances reçues et de la dette de liquidation d'impôt sur les sociétés (intégration fiscale) de 3,2 millions d'euros à payer en 2024.

NOTE 9. PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2023
Autres refacturations inter-compagnies - groupe AXA Investment Managers	708 091
Autres refacturations inter-compagnies - groupe AXA	13 030 319
Autres refacturations hors groupe	2 173 065
Créances clients et comptes rattachés	15 911 475
Impôt sur les sociétés	
TVA sur factures non parvenues	
Autres produits à recevoir	
Autres créances	
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	15 911 475

NOTE 10. CHARGES A PAYER

	31/12/2023
Honoraires	1 646 671
Refacturation des fonctions partagées	1 009 335
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 656 006
Provision congés payés	2 907 375
Intéressement et participation des salariés	1 612 282
Taxes diverses liées aux salaires	3 926 538
Autres provisions liées aux salaires (bonus)	7 835 555
Dettes sociales	16 281 750
Etat - Impôts sur les sociétés	3 257 250
Dettes fiscales	3 257 250
TOTAL	22 195 006

NOTE 11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance, de de 138 984 euros au 31 décembre 2023, correspondent aux frais d'assurance, à des charges de location de matériels informatiques, d'abonnement à de la documentation et autres biens et services.

Les produits constatés d'avance : néant

NOTE 12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	31/12/2023	31/12/2022
Conseil en gestion	39 351 747	6 467 527	45 819 273	45 095 676
Transactions (Acq / Cession immeubles, parts..)	13 509 063	8 035 323	21 544 387	18 262 557
Développement Fees	4 708 332		4 708 332	5 430 172
Facturation des fonctions partagées	9 477 374		9 477 374	12 286 721
Autres produits d'activité annexe	133 000		133 000	
TOTAL	67 179 516	14 502 850	81 682 366	81 075 126

NOTE 13. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

	31/12/2023
Frais propres OPCVM	121 313
Sous-traitance	10 322 531
Autres charges d'exploitations diverses	6 519 252
Honoraires et commissions de courtage	60 099
TOTAL	17 023 195

NOTE 14. TRANSFERTS DE CHARGES

Néant.

NOTE 15. RESULTAT FINANCIER

	31/12/2023
Dividendes des filiales	648 230
Dividendes d'autres fonds	
Dividendes reçus	648 230
Reprises de provisions pour dépréciation sur titres de portefeuille	3 336 302
Reprises de provisions pour dépréciation sur titres de portefeuille	76 000
Dotations aux provisions pour dépréciation sur titres de portefeuille	
Provisions pour dépréciation des actifs financiers	3 412 302
Autres pertes et gains de change	(4 257)
Pertes et gains de change	(4 257)
Intérêts sur trésorerie	374 977
Intérêts liés au financement	374 977
Autres charges et produits financiers	
TOTAL RESULTAT FINANCIER	4 431 252

NOTE 16. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2023
Opérations de gestion	61 796
Régularisation de produits antérieurs (Compte erreur)	61 796
Opérations en capital	(3 244 147)
Plus ou moins value de cessions d'immobilisations financières	(3 244 147)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (BENEFICE)	(3 182 352)

Le résultat exceptionnel de 3 182 K€ se décompose ainsi :

- D'une moins-value de cession de 3 720 K€ concernant la liquidation de FDV II Participation en date du 08/11/2023.
- Du produit de liquidation de EUROPEAN Logistics pour 93 k€ et de FDV II Participation pour 383 k€.
- De plusieurs remboursements effectués aux clients EUROPA 1 et AXA IMMO SOLUTIONS pour 62 k€.

NOTE 17. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

VENTILATION DE L'IMPOT	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
Résultat courant	32 125 787	(8 467 679)	23 658 108
Résultat exceptionnel à court terme	(3 182 352)	821 842	(2 360 509)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(433 641)	111 988	(321 653)
Crédits d'impôts		48 228	48 228
RESULTAT COMPTABLE	28 509 794	(7 485 621)	21 024 173

NOTE 18. SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

(en euros)	31/12/2023
<u>Impôt dû sur :</u>	
TOTAL ACCROISSEMENTS FUTURS	
<u>Impôt payé d'avance sur :</u>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Contribution sociale de solidarité	20 401
Participation des salariés	144 825
Charges à payer sur rémunérations variables (payées l'année suivante)	2 641 252
Autres charges à payer	
<u>A déduire ultérieurement :</u>	
Provisions pour risques et charges	
Provision pour restructuration	
Provision pour engagements sociaux	607 867
Provision déferred Incentive Plan (DIP)	718 470
TOTAL ALLEGEMENTS FUTURS	4 132 815
SITUATION FISCALE DIFEREE ET LATENTE NETTE	4 132 815

Le taux d'impôt sur les sociétés utilisé est de 25,825%.

NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS**SOCIETE CONSOLIDANTE**

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA est consolidée, selon la méthode de l'intégration globale, au niveau de la société AXA dont le siège social se situe au 25 avenue Maignon 75008 Paris (SIRET : 572 093 920 00047).

GROUPE TVA

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA est membre du groupe de TVA d'AXA constitué depuis le 1er janvier 2023.

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA déclare et paye mensuellement sa TVA à la société AXA. La société AXA déclare la TVA aux impôts en incluant les déclarations de TVA de l'ensemble des membres du groupe de TVA d'AXA.

INTEGRATION FISCALE

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA est une filiale détenue indirectement par AXA, société mère du groupe d'intégration fiscale constitué depuis le 1er janvier 2008.

AXA Real Estate Investment Managers France SA constate au titre de chaque exercice l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle était imposable distinctement en l'absence d'intégration fiscale. La constatation de cet impôt fait naître une créance d'AXA sur AXA Real Estate Investment Managers France SA d'un montant identique. L'impôt sur les sociétés est versé par AXA.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen d'AXA Real Estate Investment Managers France SA sur l'exercice 2023 est de 172 personnes et se décompose comme suit :

- Nombre moyen de salariés en contrat à durée indéterminée : 171
- Nombre moyen de salariés en contrat à durée déterminée : 1
- Nombre moyen d'alternants et stagiaires : 7
- Nombre moyen de personnes mises à la disposition de la Société : 0

NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS LIES AU PERSONNEL

Rémunération différée

Le DIP (Deferred Incentive Plan) et les plans d'attribution gratuite d'action AXA sont des plans de rémunération attribués aux salariés éligibles à la rémunération différée selon les principes établis dans la Politique Globale de Rémunération AXA Investment Managers (cf notes 1.6, 7 et 18).

Les montants non constatés au bilan de la part résiduelle attribuable aux bénéficiaires sont de :

- 0,9 millions d'euros pour les DIP,
- 0,1 million d'euros pour les plans d'attribution gratuite d'actions AXA.

Engagements de retraite

Les montants des engagements bruts et des actifs du régime s'élèvent respectivement à 4 millions d'euros et 2,4 millions d'euros au 31 décembre 2023. Le montant des écarts actuariels sur les engagements bruts non constatés au bilan, en application de la méthode du corridor et de la prise en compte progressive des services passés, s'élève à 1,6 millions d'euros au 31 décembre 2023.

GARANTIES RECUES

Une garantie financière pour les cartes professionnelles de gestion immobilière et des transactions sur immeubles ou fonds de commerce a été reçue par BNP-Paribas au titre de la loi Hoguet pour un montant maximum 152 450 euros pour cette activité. Cette garantie a été renouvelée le 30 mai 2023 pour une durée d'un an à compter du 25 novembre 2023 et est en cours de renouvellement avec la BNP-Paribas pour la période suivante.

NOTE 21. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Informations financières								
	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue (en %)			Prêts et avances consenties par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
Filiales détenues à plus de 10%									
DV III General Partner ⁽¹⁾ 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg	997 473	100%	700 865	700 865			35 535	31 798	
SEFRI CIME Activités et Services ⁽¹⁾ 20, place de Catalogne - 75014 PARIS	7 441 973	20%	3 202 039	1 615 039			15 378 820	978 639	
FDV Venture ⁽²⁾ 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg	102 321	31%	1 970 184	-			-	56 455	
European Retail Venture ⁽²⁾ 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg	694 145	87%	515 664	515 664			29 164	(1 542)	
Commercial Real Estate Loans General Partner ⁽²⁾ 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg	2 380 096	100%	31 000	31 000			291 637	174 368	
Filiales détenues à moins de 10%									
AXA REIM SGP ⁽²⁾ Tour Majunga - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide - 92800 PUTEAUX	100 434 669	1%	10 480 139	10 480 139			198 085 858	53 046 506	648 230
OPCI MEDICIS ⁽¹⁾ 6 rue Lamennais - 75008 PARIS	279 311 887	0%	100	100			18 388 751	11 867 701	
IPD France ⁽²⁾ 37 boulevard des Capucines - 75002 PARIS	1 155 852	0%	15	15			5 127 812	60 955	
Total Titres de participation			16 900 007	13 342 823					648 230

(1) Comptes annuel 2021

(2) Comptes annuel 2022

(3) Comptes annuel 2023

AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS FRANCE

Société anonyme au capital de 240.000 €
Siège social : Tour Majunga – La Défense 9
6, Place de la Pyramide – 92800 Puteaux
397 991 670 R.C.S. Nanterre

**AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE, VOTEE ET ADOPTEE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2024**

L'assemblée générale, après avoir constaté que le montant du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 21.024.173,46 €, décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter ce bénéfice, augmenté du report à nouveau, soit un total de :

- bénéfice net	21.024.173,46 €
- report à nouveau	28.238.282,81 €

	49.262 456,27 €

Ainsi qu'il suit :

- la somme de à titre de dividende aux actionnaires	21.000.000,00 €
- le solde, soit la somme de au poste « report à nouveau »	28.262 456,27 €

En conséquence, l'assemblée générale décide de distribuer à chacune des 15.000 actions de la Société un dividende de 1.400,00 €.

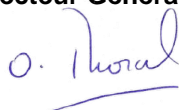
Ce dividende ouvre droit à un abattement de 40 % applicable aux personnes physiques et sera mis en paiement le 12 juin 2024.

L'assemblée générale prend acte que les dividendes unitaires mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	2020	2021	2022
Nombre d'actions	15 000	15 000	15 000
Dividende	936 €	1 066,67 €	714 €
Dividende éligible à l'abattement	936 €	1 066,67 €	714 €
Dividende non éligible à l'abattement	-	-	-

Certifiée conforme

M. Olivier THORAL
Directeur Général Délégué





Axa Real Estate Investment Managers France

Axa REIM France

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Axa Real Estate Investment Managers France Axa REIM France

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Axa REIM France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Axa REIM France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Estimations comptables

Votre société procède à des estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses comptes annuels, qui portent, notamment, sur la valorisation des participations et des autres titres (note « 1.2. Participations et autres titres » de l'annexe aux comptes annuels). Nous avons examiné les hypothèses retenues, et apprécié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note « 1.2. Participations et autres titres » de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

David Koestner

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

AXA Real Estate
Investment Managers
France SA

SOMMAIRE

N° de page

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
NOTE 2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	11
NOTE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	11
NOTE 4. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	11
NOTE 5. ETAT DES CREANCES	13
NOTE 6. CAPITAUX PROPRES	13
NOTE 7. TABLEAU DES PROVISIONS	14
NOTE 8. ETAT DES DETTES	15
NOTE 9. PRODUITS A RECEVOIR	15
NOTE 10. CHARGES A PAYER	16
NOTE 11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16
NOTE 12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	16
NOTE 13. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	16
NOTE 14. TRANSFERTS DE CHARGES	16
NOTE 15. RESULTAT FINANCIER	17
NOTE 16. RESULTAT EXCEPTIONNEL	17
NOTE 17. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES	17
NOTE 18. SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE	18
NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS	18
NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN	19
NOTE 21. FILIALES ET PARTICIPATIONS	19

BILAN

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements Provisions	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires	513 950	468 689	45 261	66 354	4.1 / 4.2
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage					
Autres	108 976	103 682	5 294	12 898	4.1 / 4.2
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations	16 900 007	3 557 184	13 342 823	13 650 778	4.1 / 4.3
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 782		7 782	10 819	4.1
ACTIF IMMOBILISE	17 530 715	4 129 555	13 401 159	13 740 849	
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	8 879		8 879	11 187	
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés	45 613 079		45 613 079	45 860 249	5 / 9
Autres créances	6 973 534		6 973 534	3 264 517	5 / 9
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	23 515 405		23 515 405	13 851 410	
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	138 984		138 984	216 110	11
ACTIF CIRCULANT	76 249 881		76 249 881	63 203 473	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF	93 780 596	4 129 555	89 651 040	76 944 322	

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Notes
CAPITAUX PROPRES			
Capital	240 000	240 000	6
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale	24 000	24 000	6
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	28 238 283	20 335 971	6
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	21 024 173	18 612 312	6
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	49 526 456	39 212 283	6
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		114 000	7
Provisions pour charges	5 353 312	5 571 187	7
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 353 312	5 685 187	7
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts, dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	575 426		8 / 10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 176 401	11 401 127	8 / 10
Dettes fiscales et sociales	22 370 947	18 501 229	8 / 10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 648 498	2 144 497	8 / 10
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES	34 771 272	32 046 852	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	89 651 040	76 944 322	

Résultat de l'exercice en centimes :	21 024 173,46	18 612 312,25
Total du bilan en centimes :	89 651 040,34	76 944 322,03

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	68 113 978	13 568 388	81 682 366	81 075 126	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	68 113 978	13 568 388	81 682 366	81 075 126	12
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				6 667	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 474 905	1 234 244	7
Autres produits			531	42 914	
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 475 437	1 283 824	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			17 023 195	23 885 824	13
Impôts, taxes et versements assimilés			895 140	1 158 465	
Salaires et traitements			24 909 915	21 509 585	
Charges sociales			11 792 239	9 839 372	
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations :					
- dotations aux amortissements			28 697	34 048	4
- dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 805 625	1 380 826	7
Autres charges			8 457	727 207	13
CHARGES D'EXPLOITATION			(57 463 268)	(58 535 329)	
RESULTAT D'EXPLOITATION			27 694 535	23 823 621	
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE SUPPORTEE					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations			648 230	510 237	15
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			374 977		15
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 412 302	683 886	7
Différences positives de change			1 946	3 976	15
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS			4 437 455	1 198 099	
Dotations financières aux amortissements et provisions				93 618	7
Intérêts et charges assimilées				7 334	15
Différences négatives de change			6 203	10 203	15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES			6 203	111 156	
RESULTAT FINANCIER			4 431 252	1 086 943	15
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			32 125 787	24 910 565	

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Notes
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	537 906		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	537 906		16
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 720 258	35 798 325 906	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 720 258	361 704	16
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 182 352)	(361 704)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	433 641 7 485 621	466 753 5 469 795	18 18
TOTAL DES PRODUITS	90 133 164	83 557 049	
TOTAL DES CHARGES	69 108 991	64 944 737	
BENEFICE OU PERTE	21 024 173	18 612 312	

ANNEXE

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes généraux édictés par le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les données chiffrées sont en euros sauf indication contraire.

1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition et sont amorties selon la nature des biens concernés. Les frais d'acquisitions éventuels sont inclus dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les taux d'amortissement retenus pour le calcul de la dépréciation annuelle des immobilisations sont les suivants :

Nature	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Logiciel	1 à 11 ans	Linéaire
Logiciel créés par l'entreprise	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	2 à 9 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	4 à 12 ans	Linéaire
Installations et agencements	5 à 12 ans	Linéaire

1.2. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur actuelle pour l'entreprise. Un test de dépréciation est effectué afin de déterminer la valeur actuelle des actifs à la date d'inventaire en appliquant la méthode de la quote-part des fonds propres.

Dans l'hypothèse où leurs valeurs actuelles, appréciées sur leurs dernières valeurs liquidatives connues, sont inférieures à leurs coûts historiques, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

1.3. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation sur les créances est constatée dès qu'apparaît une perte probable sur la créance. Elle est calculée, compte tenu des circonstances et du principe de prudence, pour le montant constatant la meilleure appréciation du risque de non-recouvrement.

1.4. OPERATIONS EN DEVISES

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont ajustées au cours de clôture, avec comme contrepartie un compte d'écart de conversion actif lorsque la différence correspond à une perte latente, et un compte d'écart de conversion passif dans le cas de gain latent. Ces comptes de régularisation n'entrent pas dans la formation du résultat, mais une provision pour risque de change est constituée pour appréhender les pertes latentes liées aux écarts de conversion actifs.

1.5. REMUNERATION DIFFEREE

Deferred Incentive Plan (DIP)

Le DIP est un plan de rémunération attribué aux salariés éligibles à la rémunération différée selon les principes établis dans la Politique Globale de Rémunération d'AXA Investment Managers (Cf notes 10, 20.2 et 22).

Conformément aux modifications apportées à la réglementation applicable aux sociétés de gestion (AIFM), AXA Investment Managers a fait évoluer sa politique de rémunération sur l'ensemble des entités du groupe.

La provision DIP est étalée en fonction des conditions de présence. Les plans 2022 et 2023 ont été comptabilisés intégralement dès l'attribution aux salariés en l'absence des conditions de présence dans le règlement de ces deux plans.

Les engagements DIP relatifs aux plans des années 2020 à 2024 sont indexés sur la performance d'un panel de fonds mixtes existants. Depuis 2023, le DIP est également indexé sur un indice de performance ESG. Les engagements de DIP 2020 à 2024 sont revalorisés à la dernière valeur liquidative connue au 31 décembre 2023.

Plans d'attribution gratuite d'actions AXA Investment Managers sous condition de performance

Jusqu'en 2020, le conseil d'administration d'AXA Investment Managers a autorisé l'attribution gratuite d'actions au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles d'AXA Investment Managers ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans les conditions prévues aux termes de son Règlement du Plan d'attribution gratuite d'actions AXA Investment Managers, sous critère de performance. (Cf notes 5.3 et 8).

Les principales caractéristiques des plans sont les suivantes :

- Les attributions gratuites d'actions ont été effectuées sur la base de rachat d'actions existantes. L'attribution gratuite d'actions permet aux bénéficiaires de rétrocéder à AXA Investment Managers, à l'issue de la période d'acquisition, les actions AXA Investment Managers qui leur ont été attribuées dans le cadre du plan.
- La période d'acquisition est de quatre ans pour le dernier plan 2020 pour tous les bénéficiaires quelle que soit leur résidence fiscale. A l'issue de la période d'acquisition, les actions définitivement acquises peuvent être cédées.

Plans d'attribution gratuite d'actions AXA sous condition de performance

Le conseil d'administration d'AXA autorise chaque année l'attribution gratuite d'actions AXA au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux éligibles du Groupe AXA dans les conditions prévues par les Règlements de Plans d'attribution gratuite d'actions AXA, sous critère de performance.

Les principales caractéristiques des plans sont les suivantes :

- L'attribution gratuite d'actions AXA permet aux bénéficiaires d'acquérir, à l'issue de la période d'acquisition, les actions AXA qui leur ont été attribuées dans le cadre du plan
- La période d'acquisition est de trois ans pour tous les bénéficiaires d'AXA IM quelle que soit leur résidence fiscale. A l'issue de la période d'acquisition, les actions définitivement acquises peuvent être cédées.

1.6. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements reconnus au bilan au titre des régimes à prestations définies correspondent à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs de couverture, toutes deux ajustées des écarts actuariels et coût des services passés non reconnus.

La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement avec la méthode des unités de crédit projetées. Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues sur la base de taux de marché d'obligations d'entreprise de première catégorie de même monnaie que celle des prestations qui seront à payer, et de durée comparable à l'obligation sous-jacente.

Les écarts actuariels issus des ajustements liés à l'expérience et des effets de changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en charges ou en produits sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour leur fraction excédant 10 % de la plus grande valeur entre la valeur actuelle de l'obligation et la valeur de marché des actifs de couverture. Ce traitement est conforme à la méthode 1 de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Le coût des services passés généré lors de l'adoption ou de la modification d'un régime à prestations définies est reconnu en charges, selon un mode linéaire, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

1.7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, et certains éléments exceptionnels du fait de leur nature.

NOTE 2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les environnements macroéconomiques et géopolitiques restent volatiles : (i) les conflits en cours en Ukraine et au Moyen-Orient ainsi que les tensions entre les États-Unis et la Chine constituent une menace pour la stabilité mondiale, (ii) des élections générales importantes aux États-Unis, dans l'Union européenne et dans d'autres grandes économies (Indonésie, Corée du Sud) qui pourraient accélérer la fragmentation mondiale, (iii) des perspectives de croissance incertaines dans certaines grandes économies (Europe et Chine), (iv) une inflation persistante et un resserrement des conditions monétaires et de crédit qui pourraient déclencher un risque de récession, et (v) les effets du changement climatique.

NOTE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant. La société AXA REIM FRANCE continuera à rester vigilante sur d'éventuels développements à venir.

NOTE 4. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

4.1. ACTIF IMMOBILISE – VALEUR BRUTE

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations, apports, virements
Frais établissement et de développement			
Autres postes immobilisations incorporelles			
- logiciels achetés	513 950		
- logiciels créés			
- production de logiciels en cours			
- mali de fusion			
Terrains			
Constructions			
- sur sol propre			
- sur sol d'autrui			
Install. techn., mat., outillage indust.			
- installations générales, agencmts, aménag	10 504		
- matériel de transport			
Autres immob. corporelles	98 472		
- matériel de bureau et informatique, mobilié			
- emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	622 926		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	20 620 265		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 819		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 631 084		
TOTAL	21 254 010		

NOTE 5. ETAT DES CREANCES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Notes
Créances rattachées à des participations				
Prêts (*)				
Autres immobilisations financières - dépôt et cautionnement	7 782		7 782	
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients (a)	45 613 079	45 613 079		(1)
Créance représent. titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	118 669	118 669		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
- impôt sur les bénéfices				
Etat et autres	1	1		
- taxe sur la valeur ajoutée				
- autres impôts, taxes, versements assimilés				
- divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers (b)	6 854 864	6 854 864		(2)
Charges constatées d'avance	138 984	138 984		
TOTAL	52 733 379	52 725 597	7 782	

(*) Montant :

- prêts accordés en cours d'exercice :	-
- remboursements obtenus en cours d'exercice :	-
(a) avec des entreprises liées :	35 285 453 euros
(b) avec des entreprises liées :	6 482 945 euros

(1) Les créances clients de 45,6 millions d'euros sont principalement composées des créances sur les honoraires facturés aux fonds pour leur gestion.

(2) Les débiteurs divers de 6,9 millions d'euros incluent principalement les créances sur les refacturations de services intragroupes.

NOTE 6. CAPITAUX PROPRES**6.1. CAPITAL SOCIAL**

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 240 000 euros (entièrement libéré et versé), divisé en 15 000 actions de 16 euros chacune.

6.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2022	Affectation du résultat 2022	Résultat 2023	31/12/2023
Capital social	240 000			240 000
Réserve légale	24 000			24 000
Report à nouveau	20 335 971	7 902 312		28 238 283
Bénéfice de l'exercice	18 612 312	(18 612 312)	21 024 173	21 024 173
TOTAL	39 212 283	(10 710 000) (1)	21 024 173	49 526 456

(1) : Dividendes approuvés en 2023, dont versés : 10 710 000 euros

NOTE 7. TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises sans objet	Reprises avec utilisation	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	114 000		114 000		-
Provision pour risques opérationnels	136 000				136 000
Provisions pour risques	250 000		114 000		136 000
Provision pour engagements de retraite (1)	2 104 330	434 212	184 750		2 353 792
Provision Deferred Incentive Plan (2)	2 500 719	2 077 745	47 917	2 460 012	2 070 535
Provision pour attribution gratuite d'actions aux salariés (2)	830 138	293 668	136 943	193 879	792 985
Provisions pour charges	5 435 187	2 805 625	369 610	2 653 890	5 217 312
Dépréciation des autres titres immobilisés (3)	6 969 486			3 412 302	3 557 184
Autres provisions	6 969 486			3 412 302	3 557 184
TOTAL	12 654 673	2 805 625	483 610	6 066 193	8 910 496

Dont dotations et reprises d'exploitation	2 805 625	3 137 500
Dont dotations et reprises financières		3 412 302
Dont dotations et reprises exceptionnelles		

(1) Cf notes 1.7 et 20.

(2) Les provisions Deferred Incentive Plan (DIP) et les provisions pour attribution gratuite d'actions aux salariés sont des plans de rémunération différée (cf notes 1.6, 18 et 20). Au 31 décembre 2023, la répartition des actions gratuites AXA attribuées aux salariés se décompose de la manière suivante :

Plan	Droits à actions AXA attribués non encore acquis - Groupe AXA IM	Droits à actions AXA attribués non encore acquis - REIM France
PS 2021	160 412	3 490
PS 2022	164 057	3 059
PS 2023	132 982	2 919
Total	457 451	9 468

(3) Les dépréciations des titres de participation sont détaillées en note 4.3.

NOTE 8. ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Notes
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts, dettes - à 1 an maximum					
Etablissement de crédit - à plus de 1 an					
Emprunts, dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés (a)	7 176 401	7 176 401			(1)
Personnel et comptes rattachés	11 429 576	11 429 576			(2)
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	6 170 129	6 170 129			(2)
- impôt sur les bénéfices					
Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée	4 382 897	4 382 897			(2)
collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés	388 344	388 344			(2)
- divers					
Dettes immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes (b)	4 648 498	4 648 498			(3)
Dettes représentants des titres emprunts					
Produits constatés d'avance					
TOTAL	34 195 846	34 195 846			

(a) avec des entreprises liées : 5 466 666 euros

(b) avec des entreprises liées : 1 374 992 euros

- (1) Les dettes fournisseurs s'élèvent à 11,4 millions d'euros et se composent principalement des refacturations des fonctions partagées Business et IT relatives au 4^{ème} trimestre 2023 et du loyer de bureaux à payer en 2024.
- (2) Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 22,3 millions d'euro, elles sont constituées de 11,4 millions d'euros de dette de personne, 6,2 millions d'euros de dettes sociales pour rémunération variable, pour congés payés, pour l'intéressement et la participation relatives à l'exercice 2023 payables en 2024 et de 4,4 millions d'euros de dettes de TVA vis-à-vis de l'Etat.
- (3) Les autres dettes sont principalement composées d'avances reçues et de la dette de liquidation d'impôt sur les sociétés (intégration fiscale) de 3,2 millions d'euros à payer en 2024.

NOTE 9. PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2023
Autres refacturations inter-compagnies - groupe AXA Investment Managers	708 091
Autres refacturations inter-compagnies - groupe AXA	13 030 319
Autres refacturations hors groupe	2 173 065
Créances clients et comptes rattachés	15 911 475
Impôt sur les sociétés	
TVA sur factures non parvenues	
Autres produits à recevoir	
Autres créances	
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	15 911 475

NOTE 10. CHARGES A PAYER

	31/12/2023
Honoraires	1 646 671
Refacturation des fonctions partagées	1 009 335
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 656 006
Provision congés payés	2 907 375
Intéressement et participation des salariés	1 612 282
Taxes diverses liées aux salaires	3 926 538
Autres provisions liées aux salaires (bonus)	7 835 555
Dettes sociales	16 281 750
Etat - Impôts sur les sociétés	3 257 250
Dettes fiscales	3 257 250
TOTAL	22 195 006

NOTE 11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance, de de 138 984 euros au 31 décembre 2023, correspondent aux frais d'assurance, à des charges de location de matériels informatiques, d'abonnement à de la documentation et autres biens et services.

Les produits constatés d'avance : néant

NOTE 12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	31/12/2023	31/12/2022
Conseil en gestion	39 351 747	6 467 527	45 819 273	45 095 676
Transactions (Acq / Cession immeubles, parts..)	13 509 063	8 035 323	21 544 387	18 262 557
Développement Fees	4 708 332		4 708 332	5 430 172
Facturation des fonctions partagées	9 477 374		9 477 374	12 286 721
Autres produits d'activité annexe	133 000		133 000	
TOTAL	67 179 516	14 502 850	81 682 366	81 075 126

NOTE 13. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

	31/12/2023
Frais propres OPCVM	121 313
Sous-traitance	10 322 531
Autres charges d'exploitations diverses	6 519 252
Honoraires et commissions de courtage	60 099
TOTAL	17 023 195

NOTE 14. TRANSFERTS DE CHARGES

Néant.

NOTE 15. RESULTAT FINANCIER

	31/12/2023
Dividendes des filiales	648 230
Dividendes d'autres fonds	
Dividendes reçus	648 230
Reprises de provisions pour dépréciation sur titres de portefeuille	3 336 302
Reprises de provisions pour dépréciation sur titres de portefeuille	76 000
Dotations aux provisions pour dépréciation sur titres de portefeuille	
Provisions pour dépréciation des actifs financiers	3 412 302
Autres pertes et gains de change	(4 257)
Pertes et gains de change	(4 257)
Intérêts sur trésorerie	374 977
Intérêts liés au financement	374 977
Autres charges et produits financiers	
TOTAL RESULTAT FINANCIER	4 431 252

NOTE 16. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2023
Opérations de gestion	61 796
Régularisation de produits antérieurs (Compte erreur)	61 796
Opérations en capital	(3 244 147)
Plus ou moins value de cessions d'immobilisations financières	(3 244 147)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (BENEFICE)	(3 182 352)

Le résultat exceptionnel de 3 182 K€ se décompose ainsi :

- D'une moins-value de cession de 3 720 K€ concernant la liquidation de FDV II Participation en date du 08/11/2023.
- Du produit de liquidation de EUROPEAN Logistics pour 93 k€ et de FDV II Participation pour 383 k€.
- De plusieurs remboursements effectués aux clients EUROPA 1 et AXA IMMO SOLUTIONS pour 62 k€.

NOTE 17. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

VENTILATION DE L'IMPOT	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
Résultat courant	32 125 787	(8 467 679)	23 658 108
Résultat exceptionnel à court terme	(3 182 352)	821 842	(2 360 509)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(433 641)	111 988	(321 653)
Crédits d'impôts		48 228	48 228
RESULTAT COMPTABLE	28 509 794	(7 485 621)	21 024 173

NOTE 18. SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

(en euros)	31/12/2023
Impôt dû sur :	
TOTAL ACCROISSEMENTS FUTURS	
Impôt payé d'avance sur :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Contribution sociale de solidarité	20 401
Participation des salariés	144 825
Charges à payer sur rémunérations variables (payées l'année suivante)	2 641 252
Autres charges à payer	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour risques et charges	
Provision pour restructuration	
Provision pour engagements sociaux	607 867
Provision déferred Incentive Plan (DIP)	718 470
TOTAL ALLEGEMENTS FUTURS	4 132 815
SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE NETTE	4 132 815

Le taux d'impôt sur les sociétés utilisé est de 25,825%.

NOTE 19. AUTRES INFORMATIONSSOCIETE CONSOLIDANTE

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA est consolidée, selon la méthode de l'intégration globale, au niveau de la société AXA dont le siège social se situe au 25 avenue Matignon 75008 Paris (SIRET : 572 093 920 00047).

GROUPE TVA

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA est membre du groupe de TVA d'AXA constitué depuis le 1er janvier 2023.

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA déclare et paye mensuellement sa TVA à la société AXA. La société AXA déclare la TVA aux impôts en incluant les déclarations de TVA de l'ensemble des membres du groupe de TVA d'AXA.

INTEGRATION FISCALE

La société AXA Real Estate Investment Managers France SA est une filiale détenue indirectement par AXA, société mère du groupe d'intégration fiscale constitué depuis le 1er janvier 2008.

AXA Real Estate Investment Managers France SA constate au titre de chaque exercice l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle était imposable distinctement en l'absence d'intégration fiscale. La constatation de cet impôt fait naître une créance d'AXA sur AXA Real Estate Investment Managers France SA d'un montant identique. L'impôt sur les sociétés est versé par AXA.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen d'AXA Real Estate Investment Managers France SA sur l'exercice 2023 est de 172 personnes et se décompose comme suit :

- Nombre moyen de salariés en contrat à durée indéterminée : 171
- Nombre moyen de salariés en contrat à durée déterminée : 1
- Nombre moyen d'alternants et stagiaires : 7
- Nombre moyen de personnes mises à la disposition de la Société : 0

NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS LIES AU PERSONNEL

Rémunération différée

Le DIP (Deferred Incentive Plan) et les plans d'attribution gratuite d'action AXA sont des plans de rémunération attribués aux salariés éligibles à la rémunération différée selon les principes établis dans la Politique Globale de Rémunération AXA Investment Managers (cf notes 1.6, 7 et 18).

Les montants non constatés au bilan de la part résiduelle attribuable aux bénéficiaires sont de :

- 0,9 millions d'euros pour les DIP,
- 0,1 million d'euros pour les plans d'attribution gratuite d'actions AXA.

Engagements de retraite

Les montants des engagements bruts et des actifs du régime s'élèvent respectivement à 4 millions d'euros et 2,4 millions d'euros au 31 décembre 2023. Le montant des écarts actuariels sur les engagements bruts non constatés au bilan, en application de la méthode du corridor et de la prise en compte progressive des services passés, s'élève à 1,6 millions d'euros au 31 décembre 2023.

GARANTIES RECUES

Une garantie financière pour les cartes professionnelles de gestion immobilière et des transactions sur immeubles ou fonds de commerce a été reçue par BNP-Paribas au titre de la loi Hoguet pour un montant maximum 152 450 euros pour cette activité. Cette garantie a été renouvelée le 30 mai 2023 pour une durée d'un an à compter du 25 novembre 2023 et est en cours de renouvellement avec la BNP-Paribas pour la période suivante.

NOTE 21. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue (en %)	Informations financières							
			Brute	Nette	Prêts et avances consenties par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
Filiales détenues à plus de 10%										
DV III General Partner ⁽¹⁾ 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg	997 473	100%	700 865	700 865			35 535	31 798		
SEFRI CIME Activités et Services ⁽¹⁾ 20, place de Catalogne - 75014 PARIS	7 441 973	20%	3 202 039	1 615 039			15 378 820	978 639		
FDV Venture ⁽¹⁾ 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg	102 321	31%	1 970 184	-			-	56 455		
European Retail Venture ⁽²⁾ 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg	694 145	87%	515 664	515 664			29 164	(1 542)		
Commercial Real Estate Loans General Partner ⁽²⁾ 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg	2 380 096	100%	31 000	31 000			291 637	174 368		
Filiales détenues à moins de 10%										
AXA REIM SGP ⁽³⁾ Tour Majunga - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide - 92800 PUTEAUX	100 434 669	1%	10 480 139	10 480 139			198 085 858	53 046 506	648 230	
OPCI MEDICIS ⁽¹⁾ 6 rue Lamennais - 75008 PARIS	279 311 887	0%	100	100			18 388 751	11 867 701		
IPD France ⁽²⁾ 37 boulevard des Capucines - 75002 PARIS	1 155 852	0%	15	15			5 127 812	60 955		
Total Titres de participation			16 900 007	13 342 823						648 230

⁽¹⁾ Comptes annuel 2021

⁽²⁾ Comptes annuel 2022

⁽³⁾ Comptes annuel 2023